

# Vidéosurveillance

## SURVEILLER EST-CE PRÉVENIR ?

À Lyon, la mise en place de la vidéosurveillance s'est faite en parallèle avec le développement d'une culture de la prévention dans l'aménagement des espaces publics. La commission de prévention situationnelle mise en place par la Ville (1) a fortement participé au développement de cette culture, dont la vidéosurveillance n'est que l'un des instruments qui contribue à rendre plus difficiles les actes délictueux (2).

La vidéosurveillance de certains espaces publics a été initiée en 1998 par la signature d'un Contrat Local de Sécurité sous le mandat précédent. L'équipe municipale actuelle, élue en mars 2001, a veillé à ce que sa mise en place n'entrave pas les libertés individuelles et collectives grâce à un dispositif de contrôle et des évaluations (3). Le déploiement des caméras demeure limité et raisonné (4). L'exploitation du dispositif est effectuée par des agents de la Ville, mais les images ne sont consultables que par des Officiers de police judiciaire dans le cadre d'une procédure judiciaire en cours.

L'évaluation faite par un cabinet extérieur à la Ville fait apparaître des résultats quantitatifs et qualitatifs (5). La délinquance diminue dans les espaces vidéosurveillés, en moyenne de 15 % au bout d'un an. On ne constate pas dans les zones adjacentes un accroissement du nombre des délits, mais au contraire plutôt une légère baisse (6). Les moyens, matériels et méthodologiques, manquent pour mesurer des conséquences sur l'ensemble de la ville, et a fortiori de l'agglomération. La vidéosurveillance permet une meilleure réactivité des pompiers ou de la police lorsque des événements se produisent : on constate une amélioration des secours aux victimes et une progression du taux d'élucidation des faits (7).

La vidéosurveillance n'a pas qu'un effet

dissuasif. Elle contribue à augmenter la sécurité et surtout le sentiment de sécurité, notamment pour des habitants, en particulier des personnes âgées ou des femmes seules, qui redoutaient, dans certaines rues, de devoir sortir de chez elles. Certains débordements, en effet, ont disparu (8).

La vidéosurveillance est avant tout un outil, elle n'est pas la panacée universelle dans l'espace public, mais, exploitée dans de bonnes conditions et bénéficiant d'un tissu partenarial solide et réactif, elle a des effets bénéfiques. La prévention est d'un autre ordre et d'une autre ampleur que la surveillance, mais celle-ci est un des outils nécessaires à la sécurité. Une municipalité de gauche a d'autant plus le devoir de prendre les moyens d'assurer la tranquillité publique et la sécurité des citoyens (en particulier les plus faibles), que la plupart des victimes sont des personnes fragiles et vulnérables (personnes âgées, femmes seules...).

**Jean-Louis Touraine**

*1er Adjoint au Maire de Lyon*

(1) Créée le 28 février 2002, elle se réunit tous les mois et regroupe architectes, urbanistes, pompiers, police nationale et municipale.

(2) Le passage à l'acte délictueux se fait moins si son auteur sait qu'il risque d'être identifié.

(3) Le Maire a chargé un Conseiller d'Etat de la présidence déléguée d'un Collège d'éthique qui garantit l'absence d'effet liberticide : l'accès aux images est fortement contrôlé, les espaces privés ne sont jamais visibles.

(4) Près de 180 en 2006, environ 200 en 2007. Ce déploiement résulte d'études et de diagnostics complets réalisés sur des espaces préalablement identifiés par les indicateurs pertinents mis en place par les services compétents de la Ville. Ces extensions sont d'ailleurs soumises à de nombreuses validations.

(5) Évaluation réalisée sur une période de 18 mois en intégrant plusieurs aspects du dispositif (sociologie, statistique, exploitation, avis des usagers de l'espace public, etc.).

(6) L'effet « plumeau » souvent supposé n'est donc pas vérifiable scientifiquement.

(7) Les caméras, par exemple, ont permis d'arrêter un assassin, des voleurs ou encore d'innocenter quelqu'un et d'arrêter le véritable coupable.

(8) Des quartiers, comme le Vieux Lyon par exemple, risquaient sans cela de perdre leur image de quartier agréable.